



Numéro 60

Hiver 2018-2019

∞ SOMMAIRE ∞

➤ **Les propos de la Présidente**

➤ **Payan, l'énigme résolue ?**

par Laure de La Chapelle

➤ **Les frères Hanet-Cléry**

par Max Feuillet, membre du Cercle

➤ **Journal du contre-amiral Amable Troude**

par Quentin-Corto Troude, membre du Cercle



Les Propos de la Présidente

Revenons, si vous le voulez bien, au lieu de mémoire qu'est la Tour du Temple, foyer primitif de toutes les recherches et début de l'énigme Louis XVII. "Tout en part, tout y revient" aurait dit Lenôtre. Et les premiers témoins en sont, bien sûr, les fidèles serviteurs de Louis XVI, les frères Hanet-Cléry, dont le second relata soigneusement, dans son Journal, la vie des prisonniers jusqu'à la mort tragique du Roi.

Citons encore Lenôtre, et écoutons le répondre au Comte de Paris qui le priait de lui donner son intime conviction : "Monseigneur, Louis XVII n'est pas mort au Temple, et l'enfant qui est mort au Temple n'était pas Louis XVII".

C'est ce fait, dont, pour son malheur, s'aperçut trop tard Robespierre. Il tenta alors de supprimer le résultat d'une découverte qui ruinait sa politique. Le 9 thermidor mit fin au projet d'un crime qui resta ignoré.

A la Restauration, ce ne furent pas les tractations secrètes, les avatars divers et les occasions manquées qui firent défaut au retour de Louis XVIII en France, ce dont témoigne le Journal d'un marin français, le contre-amiral Amable Troude.

Quoiqu'il en soit, et comme aimait le dire Jacques Hamann, notre regretté Président :

Va pour l'Histoire !

Laure de La Chapelle



Payan, l'énigme résolue ? par Laure de la Chapelle

Un secret bien gardé

En ventôse de l'an II, une décision secrète du Comité de Salut Public, initiée par Maximilien Robespierre, modifia brutalement hommes et lieux dans la Tour du Temple. Les départs du cordonnier Simon, de l'économiste Coru, le remplacement du porte-clés Monnier par Gourlet, les travaux dans la chambre de Capet ne sont que les prémisses du changement dans la situation du petit Roi enfermé dans la chambre du second étage.

Ce changement, que nous développerons dans un prochain article, sera à la base d'un renversement inexplicable de la mentalité de l'Incorruptible Prétextant une maladie, à laquelle peu de gens ont cru, il va se retirer de la vie publique et rester absent des séances du Comité de Salut Public du 17 février au 12 mars 1794. Il n'en sortira que pour faire arrêter Hébert et les Hébertistes le 13 mars, Chaumette le 17 et Danton le 30.

Que se passait-il ?

Pour le savoir, si rien, jusqu'au 10 mars, ne filtre de la Tour, d'importantes nouvelles arrivent des frontières de la France, relayées par les gazettes, nos ambassadeurs et les gens bien informés. Voici un florilège des principaux textes (dont j'ai volontairement extrait les commentaires des auteurs ou des correspondants) :

Lettre de Cormier à Madame Atkyns du 28 mars 1794 : « *Vous aurez su par les papiers publics la nouvelle répandue de l'enlèvement du Roi, conduit à l'armée du prince de Saxe-Cobourg.* »



Papiers de Barthélemy, ambassadeur du gouvernement révolutionnaire en Suisse. Berne, 6 avril 1794 : « *Les agents des Puissances coalisées [...] ont débité ces jours derniers que le Prince Capet était à Cologne...* »



Notes du Journal d'Aimée de Coigny : Mars-Avril 1794 : « *Le substitué à Louis XVII fut emmuré au Temple.* »

Mémoire du contre-amiral Jean-Gaston de Saulnier (Archives de la famille de Vandière de Vitrac), rédigé en Périgord dans les années 1800-1801. (Emigré en Angleterre, M. de Saulnier avait pris part à l'expédition de Quiberon, où il fut blessé.) : « *Sans rien présumer sur la vie ou la mort de ce prince (Louis XVII), il est très vray qu'au mois de may 1794, il retentit dans les Pays-Bas que le Dauphin de France était arrivé à Tournay ; il est tout aussi vray que ce même jour l'archiduc Charles partit de Bruxelles, fut à Tournay et revint le soir à Bruxelles, où on entendit dire de toute part que le Dauphin de France venait d'arriver avec le prince Charles, qu'on l'avait vu sortir de sa voiture en bonnet blanc et redingote bleue, costume d'un enfant.* » Ce témoignage très important relate ensuite l'enquête sur place à Bruxelles de MM. de la Maisonfort et de Castellet, agents de renseignements de Louis XVIII.

Bruits et révolte au Temple en mars 1794

Malgré la Terreur qui régnait en France depuis 1793, des bruits colportés au sujet de la prison du Temple commençaient à filtrer. En mars 1794, un indicateur de police rapporte que des employés d'un magasin de la rue de Charonne disent « *que Capet est mort, et d'autres qu'il s'est échappé on ne sait comment.* » (AN F1C315) Le bruit d'un événement arrivé dans la Tour se répand tellement qu'une véritable révolte se produit le 10 mars 1794 : des officiers de la Garde Nationale essaient de pénétrer au Temple avec des cartes de sûreté empruntées à des ouvriers, se font repousser par les commissaires de service. Une bagarre éclata, qu'Henriot fut chargé de réprimer.

La réaction robespierriste

Aimée de Coigny : « *De cette date (mai 1794) jusqu'au 9 thermidor, Robespierre ne fut plus présent nulle part, comme frappé de stupeur.* » Déprimé, Robespierre ? C'est mal le connaître, et le danger politique d'une telle situation le poussa à réagir promptement. Après avoir éliminé en mars tous ses ennemis, en fait ceux qui pouvaient le soumettre à un chantage, il prit les choses en main au Temple.



Le 10 mai il fit arrêter Pache le maire de Paris, qui avait la haute main sur la prison, et le remplaça par Fleuriot-Lescot, un de ses plus fidèles partisans.

Le même jour, il fit arrêter et exécuter Madame Elisabeth, seule prisonnière capable de lui tenir tête, en rejetant, selon son habitude, la responsabilité sur quelqu'un de son entourage, en l'occurrence Collot d'Herbois.

Sans désespérer, ne se fiant qu'à lui-même, et malgré la certitude qu'il avait déjà que le petit Capet n'était plus au Temple, il se hâta, le lendemain 11 mai, de se rendre à la Tour pour vérifier *de visu* l'identité des prisonniers. Il était sans doute flanqué de Fleuriot-Lescot, comme le montre la gravure que nous reproduisons. Silencieux, voire ironique, selon le récit de Madame Royale, il quitta rapidement la princesse pour se rendre chez l'enfant détenu au second étage. Il ne lui fallut pas longtemps pour se rendre compte, comme Barras deux mois plus tard, à quel malheureux handicapé de naissance il avait affaire.



Madame Royale, Fleuriot-Lescot et Robespierre dans l'embrasure de la porte



Robespierre

Mis devant la réalité, qui devenait un fait politique, il fallait réagir. C'est ce qu'il fit avant la fin du mois. Voici ce qu'en dit le manuscrit Fortescue (préservé à Dropmore) Bulletin n°24 : « *Dans la nuit du 23 au 24 [mai 1794], Robespierre alla chercher le roi au Temple et le conduisit à Meudon. Le fait est certain, quoiqu'il ne soit connu que du Comité de Salut Public. On croit être assuré qu'il a été ramené au Temple la nuit du 24 au 25, et que ceci était un essai pour s'assurer de la facilité à s'en emparer.* » Quelle perspicacité chez les agents du réseau d'Antraigues ! Voyez-vous vraiment Robespierre faire un galop d'essai avant une improbable tentative de faire évader Louis XVII ?



Avant d'être un terroriste, Robespierre était un homme d'Etat, le seul avec lequel les Britanniques auraient envisagé de négocier. Mais ici, ce n'était pas le cas, et l'Incorruptible entendait bien au contraire détromper les ennemis de la France révolutionnaire. Capet était dans les Pays-Bas, aux mains des Autrichiens, à Bruxelles peut-être ? Fort bien : on allait répandre partout qu'il était toujours au Temple, qu'on pouvait l'exhiber à Meudon, et que par conséquent, celui qui était hors de nos frontières, n'était qu'un imposteur fabriqué par les coalisés. La consigne fut d'ailleurs donnée aux autorités de réagir en ce sens et de parler de l'annonce des espions et des gazettes comme d'une fausse nouvelle.

Le garde-notes de Payan, agent national de Paris

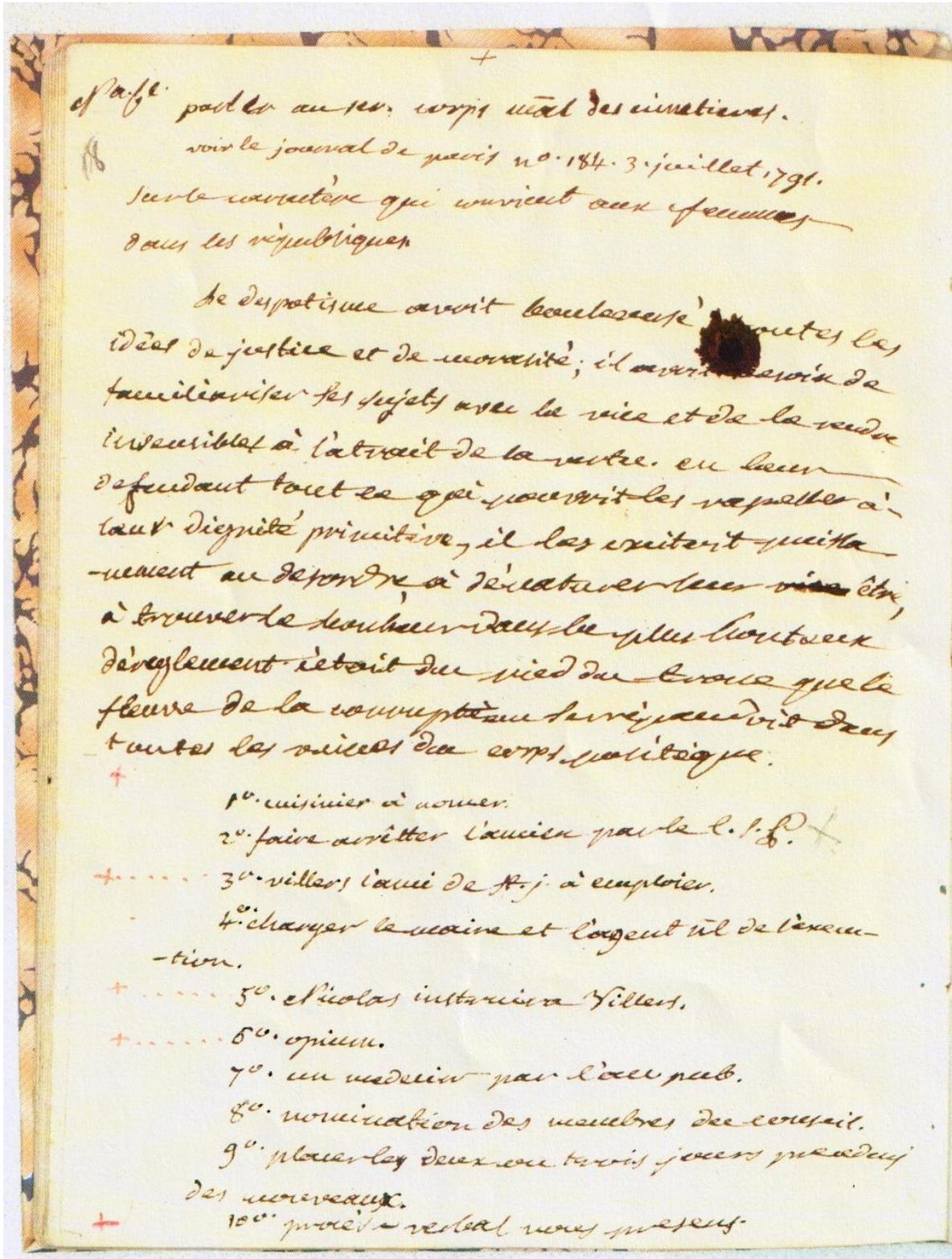
Certes, mais Robespierre n'allait pas se duper lui-même, et la présence d'un substitué au Temple posait un problème qui ne pouvait qu'empirer. Impossible de le montrer aux gens qui avaient connu l'enfant avant 1794, impossible également de négocier avec les pays qui le réclamaient, comme ce sera le cas plus tard, pour Barras, quand il fallut rompre les négociations avec l'Espagne.

C'est dans cette conjoncture qu'un collaborateur de Robespierre, Claude-François Payan, écrivit les notes suivantes dans un petit carnet qu'il tenait assez régulièrement :

- Cuisinier à nommer
- Faire arrêter l'ancien par le CSP (comité de salut public)
- Villers, ami de S.J. (Saint Just) à employer
- Charger le maire et l'agent nl (national) de l'exécution
- Nicolas instruira Villers
- Opium
- Un médecin par l'acc pub (l'accusateur public)
- Nomination des membres du conseil
- Placer les deux ou trois jours précédents des nouveaux
- Procès-verbal nous présent

Lenôtre interprète ces lignes comme la possible préparation d'une évasion, mais surtout « *comme un projet qu'on ne veut pas ébruiter, pour l'exécution duquel on n'aura que des confidents très sûrs, et dont on dressera cependant procès-verbal...* »

L'écrit de Payan représente-t-il vraiment un complot pour faire sortir Louis XVII du Temple ?





La date de ces notes (entre le 6 et le 10 juin) se situe 15 jours après l'affaire de Meudon. Difficile d'imaginer un plan d'évasion après, -et non avant- une tentative de sortie. Faire évader l'enfant n'était sûrement pas l'idée de Robespierre, qui avait affaire à un malheureux être sans identité, qui ne pouvait plus servir d'otage et dont la présence représentait pour lui un échec politique. La seule solution était donc de l'éliminer, par le poison très probablement, ce qui impliquait la complicité du cuisinier du Temple. On se méfiait de Gagné pour ce rôle : mieux valait employer Villers, ancien garçon de cuisine chez Bourdon de l'Oise : « *Dans les lieux de séjour de Le Bas et Saint-Just, Villers leur servait de cuisinier.* » (F7/4775/47) Nicolas, son acolyte, n'était qu'un carmagnol de bas étage.

On hésita provisoirement à arrêter Gagné, très populaire au Temple. Mais des mesures d'intimidation furent prises. La force armée de Paris mettait en arrestation le 9 juin son fils aîné Jean-Pierre, volontaire de l'an II (F7/4714/2) et le 18 juin, sur une dénonciation de Lorinet, on empêchait les incursions dans la cour du Temple des femmes Gagné et Simon.

Quant au reste des personnages que l'on voulut associer à ce sinistre projet, il faut noter qu'on ne les nomme que par leur fonction : maire, accusateur public, médecin, membres du Conseil (du Temple). Prudence sans doute, pour cacher leur implication et leur soumission attendue aux ordres de l'Incorruptible.

Cependant, le projet n'aboutit pas : l'Enfant du Temple resta en vie. Un mois et demi plus tard, le carnet de Payan s'interrompait brutalement, et le 9 thermidor sauvait la vie du prisonnier de la Tour comme il sauva bien d'autres condamnés dans les prisons révolutionnaires.

Ce Louis XVII improbable n'était pourtant qu'en sursis. Et l'année suivante, le 8 juin 1795, il mourait d'une maladie mal définie. Laquelle arrangeait les affaires de la République, puisqu'enfin, on pouvait l'enterrer officiellement, faire constater son décès par des papiers contrôlés par un ancien homme de loi au Châtelet de Paris, (Rémy Bigot), et faire publiquement défilier le cercueil du présumé fils Capet jusqu'au cimetière de Ste-Marguerite. Où, précaution supplémentaire, et indispensable, il était mis dans une fosse commune.

L'histoire de Louis XVII s'arrêtait donc là, à la grande satisfaction des autorités aussi bien monarchiques que républicaines. La suite des événements démontre le contraire et confirme l'opinion de Lenôtre : « *Que l'affaire Louis XVII se retourne toujours comme une peau d'anguille.* »



Les frères Hanet-Cléry par Max Feuillet

Jean-Baptiste Cant-Hanet-Cléry (1759-1809) et son frère Pierre-Louis (1760-1834) au service de la Famille Royale : quelques remarques sur leurs vies et leurs carrières telles qu'elles sont présentées dans leurs propres écrits, ou encore dans ceux de leur famille.

Cet article est donc conçu à partir de deux ouvrages qui sont très différents, mais se complètent ou se confirment.

- Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la Captivité de Louis XVI, Roi de France, par Cléry valet de chambre du Roi, dans l'édition de 1861, dont on peut lire aussi sur la page de titre : « *Première Edition publiée par la Famille (...), précédée d'une introduction, par M.H.de Riancey, augmentée de la suite du Journal, de notes inédites laissées par Cléry et de la vie de l'auteur par Mlles de Gaillard, ses petites-filles. Paris C.Bertin, éditeur 1861* ».
- Mémoires de P.L.Hanet-Cléry, ancien valet de Chambre de Madame Royale, aujourd'hui Dauphine, et frère de Cléry, dernier valet de chambre de Louis XVI ; munitionnaire général des armées, agent général des hôpitaux militaires à Saint-Domingue, conservateur des forêts dans l'île de Corse, etc, chevalier de la Légion d'Honneur. Paris, à la Librairie d'Alexis Eymery, 1825.

On doit rappeler que Eckhardt, en 1825, avait publié : « Notice sur J.B.C.Hanet-Cléry, dernier Serviteur de Louis XVI, et sur Le Journal du Temple..., Paris , imprimerie d'Everat », 86p., dans laquelle il précise (pages 58-59, note 5 : « M.Hanet-Cléry (Pierre-Louis), a écrit les Mémoires de sa vie ; nous y avons puisé en 1821, différents renseignements sur son frère, notre Cléry, dont nous lui avons lu la Notice. Depuis, recueillant tous ses souvenirs l'auteur de ces Mémoires leur a donné un très grand développement. On vient d'annoncer leur publication ».

A plusieurs reprises, dans le chapitre « Vie de Cléry », ses petites filles de Gaillard citent des extraits d'un « Mémoire au Roi » que Cléry écrivit à Louis XVIII, sans doute peu de temps après la mort officielle de Louis XVII. Nous trouvons dans « Suite Du Journal Du Temple » une notice en bas de page dans laquelle Cléry précise que des « effets » ayant appartenu à Louis XVI lui furent transmis par Madame Elisabeth, par l'intermédiaire de Toulan et, « Ces précieuses reliques, le manuscrit du Journal, celui du Mémoire au Roi et de toutes les Lettres autographes, confiés aux soins de Madame de Rombeck, par Cléry mourant, sont aujourd'hui en la possession de ses petites filles » (Cléry ; p:181). Pour le moment nous n'avons pas trouvé de trace de ce « Mémoire Au Roi ».



Par commodité, nous désignerons Jean-Baptiste Cant-Hanet-Cléry par le nom de Cléry ; c'est ainsi qu'il se faisait appeler par sa famille et par son entourage ; son frère Pierre-Louis, par le nom de Hanet, et pour le même motif. Il en est de même pour leurs ouvrages.

Dans le livre de Cléry et de ses deux petites-filles (nées de Gaillard), « *le Journal du Temple* » occupe à peu près les deux-tiers de l'ouvrage. Après une introduction écrite par Henry de Riancey (journaliste et aussi député du 19ème), nous trouvons les chapitres suivants :

- Vie de Cléry, suivi de Notes.
- Lettres des Princes et Souverains.
- Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple, pendant la captivité de Louis XVI, Roi de France.
- Suite inédite du Journal du Temple, suivi de Notes Inédites du Journal du Temple.
- Deux romances mises en musique par Madame Cléry, dont « *La Piété Filiale* », fut présentée à la Reine par l'auteur Mr. Lepître, alors membre de la Commune. Quand il revint au Temple, Sa Majesté lui fit entendre les paroles chantées par le jeune Roi, accompagné sur le piano par Madame Royale. (Note en bas de page).

L'ouvrage de Hanet (2 volumes) est fort différent du précédent : ce sont les Mémoires d'une personnalité très éloignée de celle de Cléry. Le tout est bien écrit, dans un style souvent alerte, comme devait être le caractère de son auteur. Nous ne citerons que des passages concernant notre sujet : Cléry et Hanet, dans leurs rapports avec la Famille Royale. Après le 10 Août 1792, Hanet a eu une carrière aventureuse le faisant voyager en Europe, aux Antilles, retour en Angleterre, France, Corse. Il a été principalement fournisseur aux Armées. Il ne manque pas de rappeler quelquefois son estime pour les Bourbon. Une des principales différences avec Cléry, c'est que Hanet ne retournera pas vers ses anciens maîtres pour exercer sa fonction première.

De l'entregent, il en avait beaucoup : il put rencontrer des personnages dont l'Histoire a retenu les noms (Hérault de Seychelles, Saint-Just, Lebas, les généraux Pichegru et Moreau, le maire de Paris Pétion, etc.). Une amertume se dégage à la fin de ces Mémoires : les affaires sont devenues, avec le temps, de moins en moins florissantes, au point que vers 1822 (à notre avis) Hanet écrit : « J'implorai la pitié de Madame la Duchesse d'Angoulême, et sa bienfaisance s'étendit encore sur moi.(...). Elle a bien voulu m'en accorder une (pension), sans titre, sur sa propre cassette, ce qui m'a donné les moyens d'entrer dans la maison de retraite de Sainte-Périne à Chaillot. C'est là que depuis près de trois ans je vis de ses bienfaits, sans crainte d'en voir tarir la source, parce que son noble cœur est plein pour les malheureux d'une bonté inépuisable. » (Hanet, tome2 ; pp 305-306).



Dans la conclusion de ses « *Mémoires* », Hanet présente 2 tableaux :

- « Tableau de mes pertes et des sommes qui me sont dues par le gouvernement »
- « Récapitulation de mes divers emplois et du temps pendant lesquels je les ai exercés »

C'est pour lui une manière d'excuser sa « pauvreté » actuelle qui n'est pas due, affirme-t-il, et contrairement à ce dont certains l'ont accusé, ni à la « dissipation » ni à la « prodigalité ».

La Famille Cant-Hanet

Plusieurs généalogies des ancêtres de Cléry et de Hanet sont faciles à trouver sur le Net, mais des indications sont parfois différentes, inexactes. De manière succincte, comme dans les deux ouvrages, nous rappellerons que cette famille (originaire du Vexin, où elle fut propriétaire d'une terre nommée Cléry) est depuis la fin du XVII^{ème} siècle présente à Versailles, assumant des fonctions modestes au départ, les conditions de vie s'élevant peu à peu.

Hanet insiste sur l'estime que portaient Louis XV et le futur Louis XVI à sa famille, particulièrement à son père, Cant (1736-1788) qui, ayant dans sa jeunesse été accusé, à tort, du rapt d'une jeune fille, n'avait pu entrer à l'École de Botanique du Roi à Versailles et avait été contraint de louer la ferme de Jardy à Vaucresson. Le père de Cléry et de Hanet se maria à Marguerite Laurent (1737-1801). Ils eurent dix enfants. Cléry et Hanet ne parlent guère de leur fratrie. Il semble qu'ils aient eu deux frères cadets devenus valets de chambre à la Cour du Roi de Prusse. Ils n'en parlent pas. Leur sœur Sophie et leur frère Auguste ont été momentanément employés par Hanet. Cléry est l'aîné, né en 1759, son frère Hanet en 1760.

Le Conte de Fée

Les destinées de Cléry et de Hanet commencèrent comme dans un conte de fée. La scène, racontée par Hanet (tome1, p:9 et suiv.), est bucolique et bien dans l'air du temps. Elle semble issue d'un petit tableau du peintre Boucher : « *Un jour du mois de septembre 1763, nous étions dans une de nos plaines, peu distante du jardin* (sans doute Hanet veut-il parler du Parc de Versailles) ; *ma mère, assise sur quelques gerbes de blé, à l'ombre d'une grande avenue de pommiers, avait le sein découvert ; elle allaitait un enfant d'un mois : son chapeau de paille à terre, ses cheveux noirs ombrageant ses yeux d'un bleu ciel, ses bras retroussés, ses vêtements champêtres, ses trois petits garçons groupés à côté d'elle autour d'une jatte de lait, et sur l'herbe, offraient l'image du bonheur et de la santé. Deux dames surviennent...* ». Ce sont Madame la Dauphine, née Marie-Josèphe de Saxe, enceinte de la future Madame Elisabeth, accompagnée de Madame Adélaïde. Séduite par ce tableau idyllique, Madame la Dauphine désire prendre la mère de Cléry et de Hanet comme nourrice pour son enfant à naître.



Hélas ! Une méchante fée a dû intervenir : Madame Cant-Hanet fait une chute malencontreuse sur un parquet ciré et se brise deux incisives sur le bras d'un fauteuil. Défigurée, elle n'est plus 'retenue' pour être nourrice ('édentée') d'un enfant royal ! Heureusement, une autre bonne fée intervient : Madame la Princesse de Guéménée recrute Madame Cant-Hanet comme nourrice de son enfant, le futur Duc de Montbazou. De plus, la Princesse intègre Cléry et Hanet à sa Maison, tout en commençant à parfaire leur éducation dans un collège de Versailles dirigé par un certain Mr. Guné. Puis, après 2 ans passés dans cette école, les deux frères entrent au service de Madame de Guéménée : « ...la princesse, qui voulut bien dire à ma mère qu'elle était fort contente de ses deux fils ; qu'elle allait être gouvernante des enfants de France, et qu'elle se chargeait de notre sort ; qu'en attendant, et à compter de ce jour, nous étions tous les deux à son service comme ses valets de chambre ». (Hanet, tome1, p.25). C'est à la même époque, 1775, que Mr. l'Abbé d'Avaux arrive de sa province pour exercer à l'Hôtel de Soubise et que la Princesse « adopte » Aimée de Coigny, après le décès de la mère de cette dernière.

Portrait des deux Cléry

C'est à ce moment du récit de ses *Mémoires* que Hanet fait le portrait de son frère et de lui-même, genre littéraire très en vogue au XVIIe et au XVIIIe siècles (C. Hanet, tome1, p.26 et suiv.). « Cléry, d'un naturel posé et studieux, sut bien mieux que moi profiter de l'éducation et des soins qu'on nous prodiguait ; appliqué, réfléchi, il ne cherchait de délasserment que dans la lecture ; le genre élevé, tragique même, était toujours ce qui le flattait davantage, et souvent on l'entendait déclamer des tirades de nos meilleurs auteurs ; il aimait surtout répéter le fameux 'Qu'il mourût !' ». Cette citation de l'«Horace» de Corneille nous fait penser à une réflexion faite par Cléry dans « *Le Journal du Temple* », p.62, à propos de la sieste du roi qui est pour lui comme une prémonition du sommeil éternel de son maître ; « *Le plus grand silence régnait pendant ce sommeil. Quel spectacle ! [...] Son Epouse, ses Enfants, sa Soeur, contemplant avec respect ses traits augustes, dont le malheur semblait encore augmenter la sérénité, et sur lesquels on pouvait lire d'avance le bonheur dont il jouit aujourd'hui !.....Non ! Ce spectacle ne s'effacera jamais de mon souvenir.* » Hanet poursuit plus loin dans ses *Mémoires*, en parlant de Cléry : « *Sa conduite dans la prison du Temple a prouvé qu'il était encore l'homme dont le caractère sublime est si bien peint dans Horace* ». Quant au portrait physique « *Cléry, sorti de l'adolescence, avait cinq pieds six pouces, et je puis dire, en empruntant le langage des beaux-arts, qu'il offrait une coupe de visage à l'antique'. Son œil étincelant annonçait une âme de feu ; ses sourcils, ses cheveux noirs décoraient le plus beau front ; la denture la plus riche et la plus régulière se faisait remarquer à la faveur d'un aimable sourire ; son maintien modeste, mais assuré promettait un caractère égal.* »



Jean-Baptiste Cléry (par Henri-Pierre Danloux)
« Cléry »



Joseph-Félicité Cléry
« Hanet »

Hanet se présente ainsi ; « *J'étais moins grand que mon frère, quoique d'une belle taille ; mais j'ai toujours été d'une grosseur et d'une force plus qu'ordinaire,(...). Du reste j'étais en tout l'opposé de mon de mon frère Cléry : non moins brave que lui, je ne savais pas avoir sa modération : il était sérieux ; moi d'une gaieté folle ; il était prudent et discret ; moi d'une étourderie et d'une légèreté qui m'ont nui quelquefois ; il était appliqué, laborieux ; moi, j'étais porté à la dissipation jusqu'à l'excès : il était économe, et moi prodigue : il était toujours en garde contre la duplicité des hommes ; moi je croyais à leurs protestations, et je n'ai jamais pu me guérir de cette confiance aveugle dont la mauvaise foi sait si bien abuser, et dont j'ai fait de trop tristes épreuves. »*

Hanet veut sans doute nous prouver deux choses :

- Les défauts de caractère qui l'ont amené à être ruiné à la fin de sa vie.
- Les grandes qualités morales que possédait Cléry et qui lui permirent d'obtenir la confiance de Louis XVI pour devenir valet de chambre de son fils Louis-Charles, et son agrément pour qu'il devienne le sien pendant sa captivité dans la Tour du Temple.

Hanet précise bien : « *Malgré les différences que je viens d'établir, jamais peut-être il ne régna entre deux frères plus de sympathie, plus d'accord, de confiance, d'abandon, en un mot d'amitié véritable, et jamais des preuves réciproques n'en furent plus sincères, plus répétées et plus touchantes* ». Leur devenir, après le 10 Août 1792 nous le prouvera.



Valets de Chambre

La princesse de Guéménée fit rapidement nommer Hanet comme Valet de Chambre de Madame Royale. Quant à Cléry, « *Adonné comme il était aux études sérieuses, il fut bientôt remarqué ; l'empressement, le zèle et l'intelligence dont il fit preuve dans son service lui méritèrent toute la bienveillance de Mme de Guéménée : ce fut à tel point que, dans un voyage en Hollande et aux eaux de Spa, elle en fit son secrétaire particulier, puis son bibliothécaire (...). Enfin , il devint si nécessaire à la princesse, qu'elle ne voulut plus s'en séparer* » (Hanet, p:27). Avec la promesse d'être nommé valet de chambre auprès du prochain enfant royal à naître. Malheureusement, à la naissance du premier Dauphin, Madame de Polignac avait remplacé Madame de Guéménée et Cléry ne fut pas recruté.

« *La Reine, instruite de cette circonstance, voulut que le mal fut réparé, et, pour cela, nomma de suite et par avance Cléry comme valet de chambre de l'Enfant de France à naître ; elle accompagna cette faveur des paroles les plus bienveillantes. C'est en vertu de cette nomination anticipée que Cléry fut attaché à Louis-Charles, duc de Normandie, né le 27 mars 1785* » (in : *Vie de Cléry*; p:3).

Par petites touches, allusions, ou même récits développés, on discerne certaines qualités requises pour être valet de chambre à la Cour, et des erreurs à ne pas commettre surtout devant les courtisans. Voici un épisode que nous n'avons jamais lu auparavant.

Savoir tenir sa langue

La scène racontée par Hanet (tome1, pp 182-184) se passe aux Tuileries peu de temps après l'installation de la Famille Royale. La Reine, effrayée par une rumeur, s'adresse à madame de Mackau : « *Ah ! mon Dieu, Mackau, les paysans de Vaucresson viennent de se révolter contre les dragons de Lorraine, et il y a eu un massacre affreux !* » C'est à Vaucresson que se trouvent les terres familiales de Hanet, qu'il gère, et où la veille il était encore. « *Empressé de tranquilliser la Reine, je crus devoir faire observer que le mal n'était peut-être pas aussi grand qu'on paraissait l'avoir dit. La reine me jeta un regard plein de courroux, et s'écria : « Comment, Monsieur, pas si grand ! Lorsque le sang des Français coule de toutes parts, et que... »*



La Reine se retire aussitôt ; Hanet demande à Mme de Mackau de rassurer la Reine sur la situation exacte de Vaucresson ; il rentre chez lui et y reste 24 heures, victime d'une fièvre qui le retient au lit. *« Ce ne fut que le lendemain à la messe que, placé par mes fonctions derrière le siège de Madame Royale, je pus apercevoir dans les yeux de la reine qu'elle était totalement revenue de sa prévention de la veille, et au sortir de la chapelle elle poussa la bonté jusqu'à me dire :*

-« Vous aviez bien raison, Hanet, le mal n'était pas aussi grand »

Et le roi, qui se trouvait tout près, ajouta :

-« Oui, l'on m'avait bien trompé ! »

Je ne sais quel vertige s'empara de moi en entendant parler ainsi Leurs Majestés ; mais cette subite transition du chagrin le plus amer à la satisfaction la plus complète exalta tellement mes esprits, que je me permis de dire tout haut au roi :

-« Oui, Sire, on vous a trompé, on vous trompe, et l'on vous trompera toujours. » Tous les courtisans, étonnés, jetaient les yeux sur moi, et cherchaient à entendre la réponse que ferait le roi ; il ne m'en fit aucune, mais il me serra le bras d'une force à me faire crier ; et j'aperçus de grosses larmes sur le visage de Sa Majesté. Rentrée dans les appartements, Mme de Mackau me prit en particulier :

-« Vous êtes fou, Hanet ! »

-« Je le crois aussi, Madame ; cependant je ne pense pas avoir rien dit de mal, car le roi ne m'a point paru fâché. »

-« Je ne le pense pas non plus, dit-elle, mais vous venez de jouer ici le rôle de Triboulet ; et si le roi ne vous a pas tiré par votre barbe pour lui avoir dit la vérité, il vous a du moins bien serré le bras ».

-« Ah ! Je vous l'assure, car j'en ressens encore du mal. »

Cette leçon me rendit plus circonspect. »

Cette scène que nous avons voulu présenter quasi intégralement, avec son style clair et vivant, nous retrace l'amère et cruelle solitude des grands, victimes des non-dits, ou encore des mensonges de l'univers curial. L'attitude franche et naïve de Hanet a pu être appréciée par le roi, mais dans un tel moment et un tel lieu elle était malvenue. *« Néanmoins, dans une autre occasion qui ne tarda pas à se présenter, je pus reconnaître que ma sincérité, loin de déplaire à la reine, m'avait au contraire fait obtenir sa confiance »* (Hanet, p ; 185).

On remarquera, aussi bien chez Cléry (en dehors de la période du Temple) que chez Hanet, qu'il n'y a pas, comme chez Mme de Tourzel, de multiples confidences sur les enfants royaux, c'est-à-dire Mme Royale et M. le Duc de Normandie dont ils étaient au service. On peut même dire aucune concernant leurs caractères, ou comportements. C'est là encore une preuve de savoir *« tenir sa langue »*.



Chacun à sa place

Dans un univers curial aussi méticuleusement régi que l'était celui de Versailles, et particulièrement dans le domaine des services, chacun, du valet à la duchesse, jouait un rôle bien défini et ne devait pas le laisser envahir par les autres. Hanet en donne l'exemple suivant (p.125 et suiv.) :

« Madame n'avait que deux valets de chambre, M. Richard et moi. M. Richard, pour faire sa cour aux dames de la chambre, les laissait facilement empiéter sur nos fonctions particulières, (...) elles abusaient fréquemment de sa facilité quand il était de service. Mais moi, qui tenais à honneur de remplir exactement tous mes devoirs, je ne cédaient en rien (...). Un jour, et pendant mon service, une de ces dames, fort petite de taille, avait accompagné Madame en voiture. Au retour, elle descendit la première, resta près de la portière, et, s'élevant sur la pointe des pieds, elle essayait en vain de prendre l'enfant dans ses bras ; moi, toujours à mon poste, j'étendis aussitôt les miens par-dessus la tête de la dame, et je m'empare de notre jeune princesse. Il est vrai que ce ne fut pas sans avoir grandement dérangé la coiffure de l'officieuse femme de chambre. Alors grande rumeur. On se rend chez Mme de Polignac, où le hasard amène en même temps la reine. Elle reçoit les plaintes, puis me fait appeler.

-« Hanet, me dit sa Majesté (avec cet air de grandeur et de dignité qu'elle savait si bien prendre ou tempérer au besoin, et changer même en bonté quand on le méritait), ces dames portent contre vous différentes plaintes que je vais vous répéter, et auxquelles vous allez répondre. Premièrement, lorsqu'il leur arrive par inadvertance de laisser sur quelque meuble dans la chambre à coucher de ma fille : leur mantelet, ou leur sac à ouvrage, vous jetez tout cela par terre sans aucun égard »

-« Oui, Madame, c'est l'exacte vérité, et j'ai même prévenu ces dames que je le ferais autant de fois que cela leur arriverait. »

La reine, se retournant alors vers Mme de Polignac et vers les femmes de chambre :

-« Vous entendez qu'il en convient. »

Et un air de satisfaction éclatait sur leur physionomie. La reine continua :

-« Secondement ces dames se plaignent que ce matin, en prenant ma fille dans vos bras pour la descendre de voiture, vous avez décoiffé Mlle Schlick, qui voulait faire ce même office. »

-« Je dois répondre encore à Votre Majesté que c'est l'exacte vérité, et que dans ces deux circonstances je crois avoir fait mon devoir. »



*La reine alors, avec un ton imposant et le regard le plus sévère, me dit :
-« Hanet, je vous blâme fort de ne pas avoir jeté au feu les mantelets de ces dames lorsqu'elles ont oublié le respect qu'elles doivent à ma fille en déposant leurs effets dans son appartement, et je vous blâme encore plus de n'avoir pas porté plainte contre cette demoiselle qui s'est présentée pour recevoir ma fille dans ses faibles bras, au risque de la faire blesser par une chute. J'entends, je veux et j'ordonne que chacun fasse son service et se renferme dans ce que lui prescrivent l'usage et la cour. »*

Le lendemain de cette scène, la reine demande à Hanet, par l'intermédiaire de Mme de Polignac comment il se faisait qu'il connusse « *aussi bien les devoirs et les droits de sa place* ». Comme nous nous en doutions, c'était grâce à sa bonne fée, Mme la Princesse de Guéménée, à l'époque où lui et son frère étaient ses propres valets de chambre : « *Cette princesse, qui voulait que ses protégés lui fissent honneur, avait mis dans les mains de mon frère un manuscrit contenant les diverses ordonnances de Louis XIV sur l'institution des charges et offices à la cour, et fixant leurs devoirs et leurs attributions. Alors Mme de Polignac fit mander mon frère, qui lui procura le manuscrit en question, appartenant à la bibliothèque royale* ».

Une copie (ou l'original) de ce manuscrit existe bien dans le Fonds Rohan des A.N (site de Peyrefitte - 273AP/387-273AP/398).

Hanet conclut ce chapitre en rendant hommage à Marie-Antoinette, (à plusieurs reprises il exprime, dans ses Mémoires, son admiration pour la reine) : « *Je crois avoir prouvé que si la reine dédaignait l'étiquette dans les choses futiles et insignifiantes, elle savait mieux que personne la faire observer dans ce qui pouvait intéresser son rang et sa dignité.* »

Madame Campan ou l'Histoire « approximative »

Il est assez curieux de voir, chez Hanet, l'importance de la place accordée, dans le tome 1 de ses Mémoires, aux critiques de ceux de Madame Campan. Ces critiques apparaissent dans plusieurs chapitres, le 16ème leur est entièrement consacré. Déjà, dans l'introduction de ce premier volume, Hanet annonce, laissant transparaître avec une certaine ironie, qu'elle n'était peut-être pas le seul auteur de ses propres Mémoires : « *Je rectifie plusieurs assertions de madame Campan, et c'est autant dans l'intérêt de l'histoire que pour la mémoire de cette dame ; je l'ai assez bien connue pour être persuadé qu'elle-même aurait désavoué plusieurs passages de ses éditeurs* » (T.I ; p.vii). Le ton pris parfois laisse supposer la persistance d'une haine ancienne : « *On voit chez Mme Campan le soin de vouloir toujours, et à tout prix, nous faire croire à son importance auprès de la reine* ». (T.I, p.70).



Précédemment, Hanet s'était fait un plaisir de rappeler que Mme Campan n'était, auprès de la reine, que « *sa femme de chambre, et souvent sa lectrice* » (idem, p:45). Une pointe de perfidie et peut-être de colère devant l'imposture, perce dans le passage suivant concernant les journées des 5 et 6 octobre, dont elle raconte les souvenirs alors qu'elle n'était pas présente : « *On voit avec surprise que Mme Campan, attachée comme elle prétendait l'être à la reine, n'a jamais eu le bonheur de lui prouver son zèle et sa respectueuse affection dans les moments difficiles. Sa prudence l'aurait-elle emporté sur ses devoirs ? Elle ne se trouvait point à la cour dans les journées des 5 et 6 octobre* » (idem;p:167).

Le chapitre XVI est entièrement consacré à Madame Campan et aux multiples précautions qu'elle prétend avoir prises pour éviter un empoisonnement de la Famille Royale. Hanet, s'adressant à la mémorialiste, n'y voit peut-être qu'un « *roman inventé par son propre orgueil* » (idem ; p.198).



Madame Campan

Peu auparavant, il rappelait « *que tout ce fatras romanesque n'est assemblé là que pour faire ressortir l'importance dont Mme Campan affecte toujours trop de s'entourer, et pour faire valoir les bons offices qu'elle prétendait seule pouvoir rendre à la famille royale...* » (idem ; p:194). Ce chapitre en dit long sur l'atmosphère de suspicion régnant alors au Palais des Tuileries et, en conséquence, les règlements de compte qui perdurent 35 ans, environ, après les événements rappelés ici.

Dans le Tome 2 de ses Mémoires, le ton pris par Hanet, quand il évoque Mme Campan, est moins agressif. Hanet, lors d'une promenade sur la grande Terrasse à Saint-Germain (vers 1802), rencontre Mme Campan, entourée de ses élèves. Celle-ci reconnaît Hanet et l'invite tout de suite à dîner le lendemain afin, dit-elle, de « *faire connaître à mes jeunes élèves le frère du bon 'Cléry'. A ce nom toutes jetèrent les yeux sur moi, et l'une d'elles s'écria :*

-« *Quoi, maman, monsieur est le frère du fidèle Cléry, dont les mémoires nous ont fait verser tant de larmes ?* »

-« *Oui, ma chère Hortense, et M. Hanet a servi à la cour, comme moi et comme son frère* ».



Hanet ne peut accepter le dîner mais il ajoute pour ses lecteurs : « *Si j'ai relevé l'inexactitude des mémoires attribués à Mme Campan après sa mort, je dois rendre hommage à la sincérité de l'attachement qu'elle portait à la reine ; elle montra son portrait sur un petit médaillon qui ne la quittait jamais, et elle ne cessa de m'entretenir du noble dévouement de 'Cléry'* ». (Hanet, Tome2, pp.109-110).

Nous pensons que Mme Campan savait flatter son monde et bien jouer sur les cordes sensibles. Fin 1803, Cléry est venu à Paris mais serait reparti rapidement en émigration. Voici la raison de ce départ précipité que donna Mme Campan à Hanet en 1811 (Hanet ; tome 2 ; p1.98 et suiv.) : « *Je l'avais rencontré un jour (en 1803 donc) aux Tuileries, j'étais avec plusieurs de mes élèves, et entre autres Mlle de Beauharnais. Lorsqu'il nous eut quittées, celle-ci m'ayant demandé qui il était, je le lui dis, et elle tout enchantée en avait parlé à sa mère, qui de son côté en avait parlé au Premier Consul. Il fut décidé entre les deux époux qu'il fallait attacher votre frère à la cour. Je fus même chargée d'offrir à Cléry la place de premier chambellan de Joséphine* ». Evidemment Cléry refusa. « *Cette conduite a singulièrement irrité le Premier Consul, qui n'a pas voulu voir qu'elle était dictée par un noble sentiment de fidélité ; depuis ce moment le nom de Cléry lui est devenu odieux* ». (Hanet ; tome2, p.199). Madame Campan avait rappelé à Hanet le propos suivant de Napoléon (1811) concernant la famille de Cléry ; « *Qu'on ne me parle plus de cette famille-là.* » (Hanet ; p.198). Seulement, cette explication du retour en émigration de Cléry, donnée par Mme Campan, n'est peut-être pas l'unique raison de ce qui a ressemblé aussi à une fuite. Cette « fuite » pourrait nous faire penser à une autre chose, bien que nous ne prisions guère les suppositions quand les preuves ne sont pas formelles : Cléry n'aurait-il pas joué un rôle dans les conspirations de l'époque ?



Bonaparte, Premier Consul



Hortense de Bauharnais en 1802



Nous allons mettre en perspective trois souvenirs de Hanet :

Premier souvenir

Fin 1795, Cléry réside à Strasbourg chez son frère qui a établi une maison de commerce dans cette ville. Il y écrit la forme définitive de son « *Journal* ». « *Je déclare, moi, que c'est en France même, à Strasbourg, et sous mes yeux, que mon frère a écrit ses Mémoires, et qu'il n'a été aidé que par la personne que je lui avais donnée, laquelle n'a jamais fait que de tenir la plume* ». (Hanet, tome1, p:282).

Deuxième souvenir

Mais ce n'est pas la seule occupation de Cléry : « *Pendant son séjour à Strasbourg mon frère avait été admis dans une réunion secrète de vrais amis de la monarchie ; ils se rassemblaient chez un gros négociant, surnommé Furet ; l'introducteur de Cléry, l'adjutant-général Badonville, était désigné sous le nom de Coco.* » (Hanet ; tome1 ; p282). Badonville est l'adjutant du Général Pichegru avec qui Hanet entre en relation. Badonville se blesse dans une course de chevaux, c'est chez Hanet qu'il est soigné et qui nous raconte la scène suivante : « *Badonville était dans la chambre qu'avait occupée Cléry, et dans laquelle Pichegru était venu le voir souvent ; en y entrant il s'écria :*

-« *Hé mais, je connais cette chambre ; c'était celle de Cléry.* »

-« *Oui, général ; vous ne vous trompez pas ; mon frère l'occupait* »

-« *Quoi ! Vous êtes le frère de Cléry ? Mais votre nom...*

-« *...est celui de notre famille.* »

Alors, m'embrassant :

-« *Je suis enchanté que Badonville soit chez vous, car je crains toujours qu'il ne fasse quelque sottise ; gardez-le le plus longtemps que vous pourrez ; ayez-en soin comme de mon frère ; il m'a sauvé la vie, et se jetterait au feu pour moi.* » (Hanet ; idem;p:292).



Général Pichegru



Troisième souvenir

Rappelons-nous de ce que nous avons écrit ci-dessus, sur le départ précipité de Cléry (fin 1803) et la raison donnée à Hanet par Mme Campan. Auparavant, Hanet, s'étant rendu à l'hôtel où il espérait retrouver son frère, fut accueilli par sa belle-soeur, Mme Cléry, qui aurait bien voulu partir avec son mari. Voici ce qu'elle lui dit à propos de ce fameux départ de Cléry : « Le lendemain de l'arrestation de Cadoudal, un inconnu se présenta pour parler à ton frère ; Cléry le fit passer avec lui dans ce cabinet ; après une demi-heure de conversation, l'étranger se retira, et Cléry, sans me rendre compte de ce qui s'était passé, me dit qu'étant obligé de partir sur-le-champ, il me pria de faire préparer sa voiture tandis qu'il allait sortir pour quelques instants ; il revint, la voiture était prête, il y monta et partit sans que j'aie pu savoir à quoi attribuer ce départ imprévu ; il avait pourtant un passeport bien en règle et un permis de séjour pour trois mois, et les deux premiers ne sont pas encore écoulés ; des ennemis l'auraient-ils dénoncé et compromis dans l'affaire de Georges ou de Pichegru ? Tu devines bien, mon cher Hanet, l'impatience avec laquelle j'attends de ses nouvelles. » (Hanet, Tome 2; pp.196-197).

Ces trois relations peuvent laisser songeur. Cléry a-t-il conspiré, ou alors devons-nous ne pas extrapoler sur ce point ?

Rappelons que Pichegru, emprisonné dans la Tour du Temple, fut retrouvé étranglé ; Madame Cléry ne devait plus revoir son mari ; enfin, le frère aîné du futur mari (Edouard de Gaillard) de la première fille de Cléry « *périt avec Georges Cadoudal* » et que Edouard de Gaillard lui-même servit « *successivement sous les ordres des généraux Mallet et Georges Cadoudal* » (Cléry; Vie de Cléry, note 2 ; p.21).

La Famille de Cléry au service de la Famille Royale

Hanet est très avare de confidences sur sa propre famille qui ne semble pas avoir montré un dévouement particulier à la Famille Royale. Mais avant d'évoquer celle de Cléry, nous allons évoquer un « serment familial » qui a été renouvelé à plusieurs reprises. Cela commence en 1788 : c'est Hanet qui, le premier au chevet de son père mourant, promet de s'occuper de sa mère et de ses frères et sœurs ; il devint, avec l'accord de ceux-ci, et par un acte notarié, propriétaire des biens familiaux pour pouvoir remplir cette promesse.



Cet engagement fut renouvelé et amplifié entre Hanet et Cléry, à une date cruciale de leur carrière : juste après la journée du 10 Août 1792, échappés de peu au massacre et fuyant ensemble, Hanet et Cléry se concertent sur leur devenir ; « Cléry me dit :

-« Mon cher Hanet, je suis résolu à tout entreprendre pour me rapprocher de nos maîtres et leur consacrer mon existence ; mais je ne puis le faire sans ton secours, et sans être rassuré sur le sort de ma femme et de mes enfants ; il faut que tu me jures, mon ami, de me remplacer auprès d'eux, et de ne jamais les abandonner. »

J'allais le lui promettre, lorsqu'il reprit :

-« Hanet, souviens-toi du serment que tu as prononcé au lit de mort de notre père,(...). Tu ne t'appartiens plus, Hanet, et tu ne peux trahir ni le serment fait à un père mourant, ni la confiance du monarque. A ces deux liens qui t'enchaînent, j'en ajoute un de plus en réclamant tous les soins pour ceux que je vais laisser après moi ; va, mon ami, c'est encore être agréable et utile à nos malheureux princes que d'aider un serviteur fidèle à leur consacrer ses services, et, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de son sang. Enfin, ajouta-t-il en prenant ce ton grave et imposant qui lui allait si bien, je suis ton aîné, je représente ici notre père, et j'exige de toi ce sacrifice. »

Je lui fis ce serment qu'il réclamait. Dieu sait si je l'ai regardé comme sacré, si je l'ai toujours rempli fidèlement. » (Hanet, Tome1, pp.213-214).

Les membres de la famille de Cléry, que nous allons évoquer maintenant sont :

- son épouse, Marie-Elisabeth,
- sa fille aînée, Bénédicte,
- sa seconde fille, Hubertine,
- son fils, Charles.

Madame Cléry et ces trois enfants sont liés à des degrés divers à la Famille Royale. Cléry et son épouse eurent aussi 2 autres garçons, morts en bas âge.



Probable portrait de Jean-Baptiste Cléry auprès de la Famille Royale prisonnière



Madame Cléry

Cléry épousa, en 1782, à la paroisse Notre-Dame de Versailles, Marie-Elisabeth Tavaz-Duverger « admise depuis l'âge de quatorze ans aux concerts particuliers de la Reine, puis musicienne de la Chambre du Roi, puis musicienne des concerts spirituels de la Cour. » (Cléry ; p.3).



Trois sonates dédiées à la Reine composées par Madame Cléry

Nous pensons plus raisonnablement qu'elle fut répétitrice de la reine, comme harpiste, et qu'elle fut aussi connue comme claveciniste. Elle était la fille d'un garçon de la Musique du Roi. Lorsque Cléry séjourna à Strasbourg chez son frère, c'est elle (avertie par Madame de Mackau) qui, de Paris, prévint son mari de l'imminence de « la délivrance de Madame Royale et son départ pour l'Autriche en passant par la Suisse. » (Hanet,tome1,p:282).

Hanet avait promis à son frère de satisfaire aux besoins de sa famille : « Si tu as fait le serment de ne jamais abandonner nos maîtres, moi j'ai fait celui de l'accomplir, en t'aidant aujourd'hui à aller rejoindre Madame Royale » (idem; p.283).

La fidélité et le dévouement caractérisent bien, aussi, Mme Cléry, que ses petites filles qualifient de « royaliste dévouée » (*Vie de Cléry*, p.8). Rappelons-nous : c'est elle qui, par ses visites régulières à la Tour du Temple sortit les multiples notes écrites par son mari. Fidélité et dévouement à son mari, et par là même à la Famille Royale. Elle souffrit certainement de l'émigration de ses trois enfants aînés demandée par leur père, et finit ses jours, en 1811, dans un certain dénuement, comme le révèle l'inventaire après-décès la concernant.



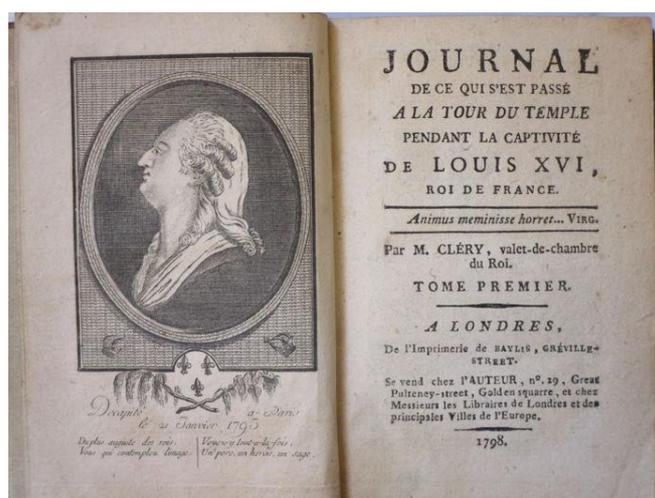
Bénédicte, fille aînée des Cléry, devenue par la suite Mme de Gaillard (1783-1856).

Hanet nous dit, à propos de Bénédicte « *Pendant mon séjour à l'armée, ma sœur Sophie avait dirigé ma maison de commerce(à Strasbourg) et donné tous ses soins à la fille aînée de Cléry ; elle l'avait placée, sur mon indication, dans un des meilleurs pensionnats de Strasbourg, chez Madame Delahaye, qui, pour la réputation, rivalisait avec Madame Campan.* »(Hanet ; tome2 ; p:9).

En 1803, Bénédicte quitte Paris pour rejoindre Madame Royale à Varsovie. Elle restera au service de la Princesse jusqu'en 1830.

En 1807, après le Traité de Tilsitt, la cour de Louis XVIII dût quitter Mittau pour la Grande Bretagne. « *Madame la Duchesse d'Angoulême fit à cette époque un voyage en Suède : elle était accompagnée du Comte de La Chapelle, ministre de la Maison du Roi. Lors du passage en Angleterre, où elle rejoignit le Roi, une croisière française fit courir les plus grands dangers. L'ordre du branle-bas fut donné, même sur la frégate suédoise. M. le comte de la Chapelle, qui, pendant le voyage, avait pu apprécier les qualités de Mademoiselle Cléry, sollicita sa main en 1809 pour son aide de camp Edouard de Gaillard, qu'il traitait comme son fils. Ce mariage qui réalisait les vœux de Cléry fut la dernière de ses joies* ». (Vie de Cléry, p.21). En bas de page, nous lisons la note suivante : « *Mlle Cléry avait rédigé le journal de ce voyage de son auguste maîtresse ; mais la personne à laquelle elle le confia en 1815 ne le lui rendit pas* ».

Ce sont les filles de Mme de Gaillard qui conçurent cette nouvelle édition du « *Journal du Temple* » et sur laquelle nous travaillons pour cet article.





Hubertine, deuxième fille des Cléry, devenue par la suite Mme Grem, (née en 1787).

Dans les deux ouvrages étudiés, la vie de cette seconde fille est très peu évoquée. Son père l'appela auprès de lui en 1806. Le chapitre « *Vie de Cléry* » nous indique qu'elle épousa un certain M. Thomas Grem, qui fut plus tard Directeur des Postes à Charleville, que le Roi annoblit en 1817 et qui l'autorisa à porter et à faire porter à ses enfants le nom de leur aïeul.

Les filles de Cléry furent alors appelées : Mme Cléry de Gaillard et Mme Grem de Cléry.

Charles (1786-1811)

Le premier des enfants de Cléry qui partirent en émigration fut certainement son fils Charles (prénom sans doute donné en liaison avec le duc de Normandie à l'époque où Cléry était son valet de chambre), et ce, avant 1803. « *...il vit arriver auprès de lui son fils aîné, qui fut admis aux Cadets de Marie-Thérèse* » (Cléry ; p:18).

Il devint par la suite cornette dans le Régiment du Prince Czartorisky (sans doute Constantin, né en Pologne ; un moment en service à la cour de Russie puis à la cour de Vienne). Ce dernier, averti de la dégradation de la santé de Cléry, « *appela aussitôt à Vienne Charles qu'il attacha à l'Etat-Major Général.* » (idem, p.22).

Pour connaître la fin édifiante de ce jeune soldat, nous nous tournons encore vers la « *Vie de Cléry* » (p:23). « *Charles Cléry, passé en 1809 dans les gardes wallonnes au service du Roi d'Espagne Ferdinand VII, blessé et fait prisonnier à la bataille de Zugar (Murcie), il fut fusillé le lendemain.* ». « *Comme on ignore le sort qui nous attend dans une bataille, écrivait-il le 8 août 1811 à sa sœur madame Cléry de Gaillard, j'ai mis ordre à ma conscience ; sois donc tranquille à ce sujet, chère amie, je suis prêt à paraître devant Dieu* ». Puis un peu plus loin : « *Je porte toujours sur moi la croix de Saint-Louis de mon père, j'espère avoir l'honneur de la porter un jour, mais en tout cas les balles la trouveront sur mon cœur.* ». Ces quelques lignes suffisent pour faire juger ce jeune officier de vingt-quatre ans. Charles Cléry, en payant de sa vie pour la cause royale, termine la liste des membres de sa famille qui ont suivi, à des degrés divers, l'exemple et le dévouement de son père, Jean-Baptiste Cléry.



Ferdinand VII, roi d'Espagne (1784-1833)



Conclusion

La Duchesse d'Angoulême en rendant hommage à son ancien serviteur, fit élever, en 1847, sur la tombe de celui-ci, une stèle portant l'inscription : « Au Fidèle Cléry ». Décédé en 1809 à Hietzing en Autriche, il fut enterré dans le cimetière de cette ville.



Cet hommage royal s'adressait aussi à toute la famille de Cléry, qui lui avait permis de réaliser sa volonté la plus profonde, et absolue : servir son Souverain et Sa Famille.

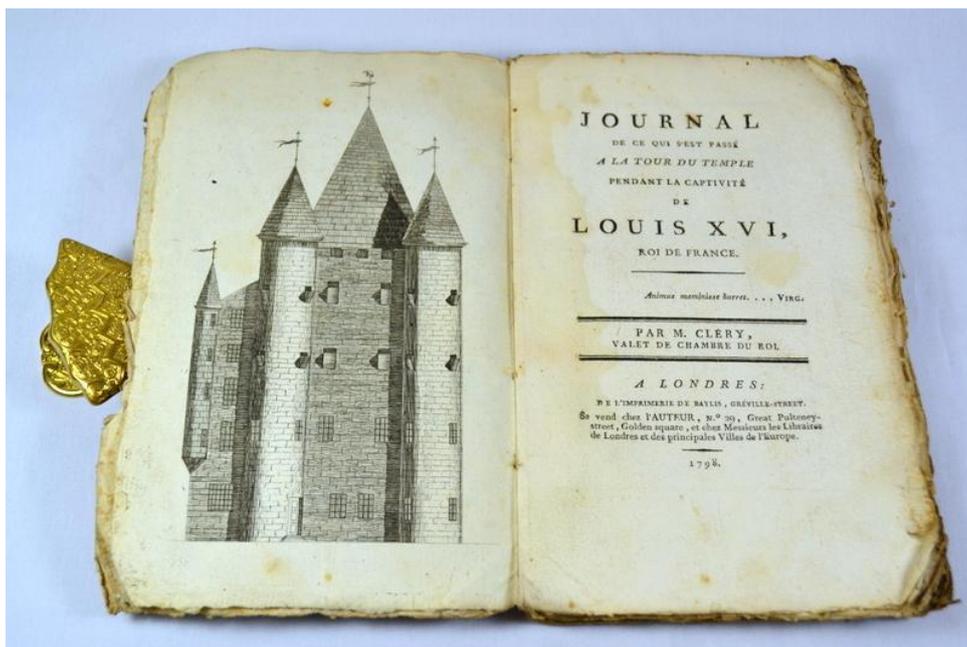
Henry de Riancey, dans son introduction de cette nouvelle édition (1861, p. IV et V) du « *Journal du temple* » précise à juste titre : « *Il y avait une sorte d'abdication volontaire de la part du serviteur envers son prince ; il s'oubliait lui-même ; il n'existait plus que pour son maître ; il lui sacrifiait à chaque instant ce qu'il avait de plus cher, croyant ne jamais en faire assez et ne demandant ni à sa conscience, ni à Dieu la récompense d'une abnégation sans trêve et sans mesure. Cléry est l'un de ces beaux types et celui à qui la Providence a permis de paraître dans toute la grandeur d'une catastrophe jusque-là inouïe* ».



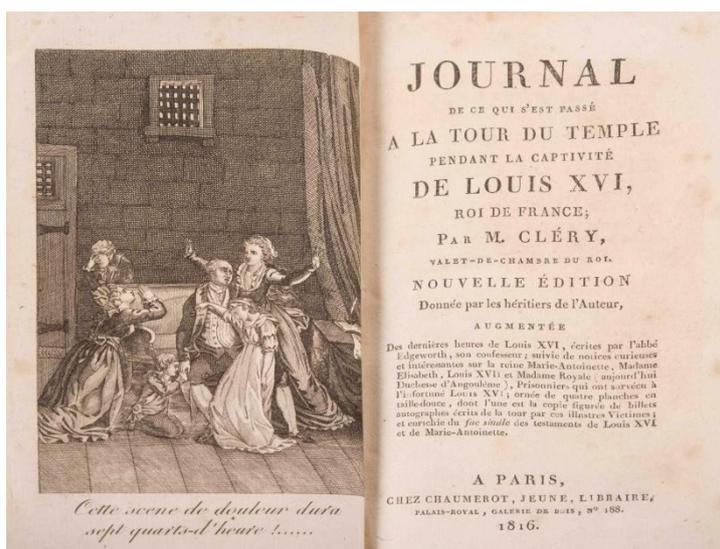
Henry Camusat de Riancey (1816-1870)



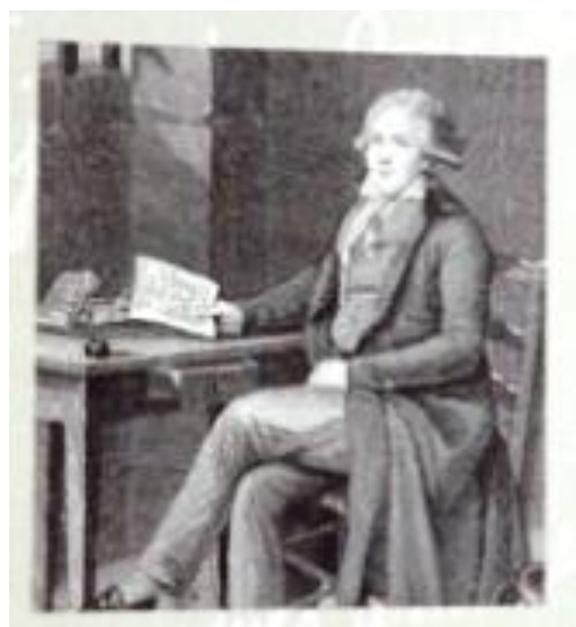
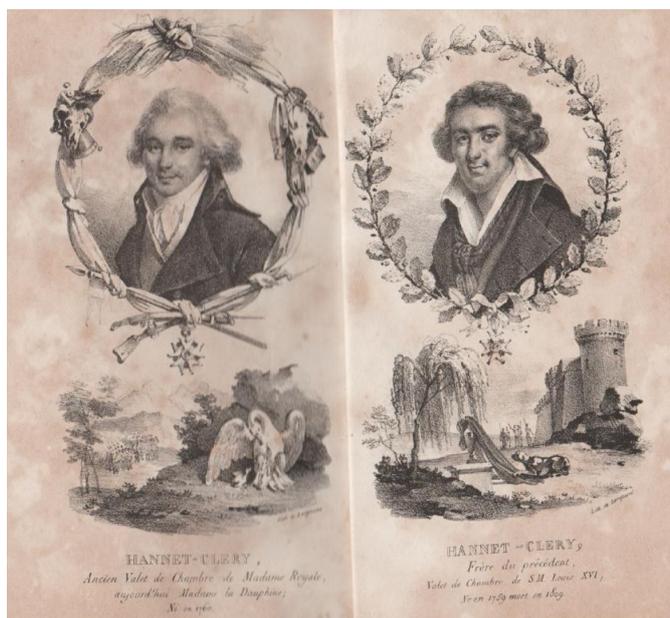
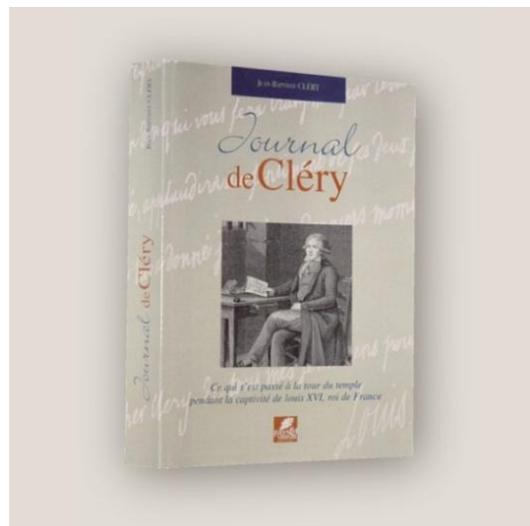
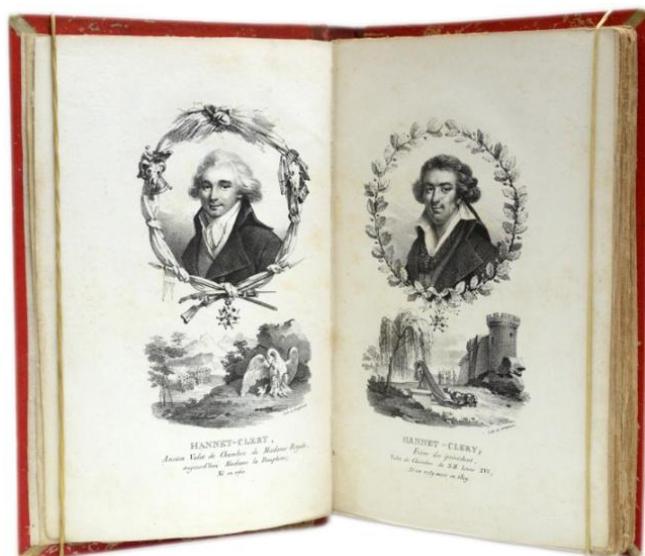
La lecture de ces deux ouvrages, qui nous ont semblé honnêtes et sans affabulation, nous a permis d'apprécier à sa juste valeur l'idéal, l'engagement et le dévouement d'un homme qui a entraîné toute sa famille au service d'une noble cause. La découverte ou la redécouverte de ces deux ouvrages vous permettra de retrouver aussi d'autres caractéristiques de cette famille qui n'ont pas été abordées dans cette étude.



Edition de 1798



Edition de 1816



Mémoires de Hanet

Journal du Temple - Edition de 1861
(réédition récente)



Portraits des deux frères Cléry contenus dans leurs ouvrages

Les deux portraits entourés d'une guirlande sont extraits des *Mémoires* de Hanet, le troisième (Cléry) provient de l'édition de 1861 du *Journal du Temple*. Les 2 premiers portraits ont été conçus à une époque où les 2 frères étaient encore relativement jeunes ; quant au 3ème, il apparaît que Cléry soit un peu plus âgé.

Il nous semble qu'il y a eu une interversión dans les 2 premiers portraits. Celui de gauche est présenté comme étant celui de Hanet, et celui de droite comme celui de Cléry. Nous pensons que c'est l'inverse : celui de droite est sans perruque, col ouvert, ce qui correspond déjà mieux à Hanet ; Hanet lui-même se décrit comme un être plus costaud que son frère et « d'une grosseur et d'une force plus qu'ordinaire » et vivant aussi plus couramment en plein air (c'est lui qui exploite, après son père, les terres familiales). Le portrait de Cléry (à gauche), version *Journal du Temple*, est bien plus proche de celui prétendu être de Hanet (celui de droite) : habillements identiques et plus raffinés que le premier (bien cravatés), visages plus fins aussi.

Les illustrations situées sous les portraits correspondent bien aux personnages mais avec l'inversion des portraits :

Portrait de droite : La forteresse rappelle la Tour du Temple, le chien, symbole de fidélité (« Le Fidèle Cléry ») devant une urne funéraire, posée sur une stèle, et surmontée d'un voile sombre et sous les feuillages d'un saule pleureur, la guirlande de chêne (couronne honorifique), tout nous évoque Cléry. Nous pensons encore au goût du sublime chez Cléry (d'après Hanet) et la citation de l'«Horace» de Corneille : « Qu'il meure ! ».

Portrait de gauche : l'oiseau (un pélican, sans doute) et ses petits correspondent bien à Hanet qui subvint aux besoins de toute sa famille (souvenons-nous du serment de famille). La guirlande, avec ses crânes d'animaux (Hanet fut un temps fournisseur de bétail pour l'armée ; mais ici il s'agit peut-être d'images symboliques de sacrifice, dans le même ordre d'idées que celle du Pélican) ; l'armée évoquée aussi par les armes et dans l'arrière plan de l'image par un groupe de soldats.



Quentin-Corto Troude, membre du Cercle, nous présente
 « Le Journal du contre-amiral Amable Troude (1762-1824) »

Cherbourg le 12 Juin 1814.

02

M. Juvénat
 J. K. Consigneur

1096.
 20. ju.
 1. ju.

Monsieur le Comte m'ayant sollicité de faire
 imprimer un extrait de mon journal sur les
 événements qui ont lieu à l'arrivée de S. A. R.
 Monseigneur Le Duc de Berry, en rade de Cherbourg,
 à pendant ma mission en Angleterre; je prends
 la liberté de supplier votre Excellence d'accepter
 les deux exemplaires que j'ai l'honneur de lui
 adresser ci-joint

J'ai l'honneur d'être avec un profond
 Respect

Votre Excellence

Le très humble & très
 Obéissant Serviteur
 Le Contre Amiral

(Signature)

a Son Excellence Monseigneur
 Le Ministre de la Marine & des
 Colonies à Paris.



Sous Série BB 4
Campagnes navales du
Consulat et du Premier Empire

Registre N° 377

83

EXTRAIT DU JOURNAL

DE M. LE CONTRE-AMIRAL TROUDE,

Commandant en chef une des Divisions Navales de S. M. en rade de Cherbourg, sur les Événemens qui ont eu lieu tant en rade que pendant son Expédition en Angleterre, avec le Vaisseau de 74 canons le Polonais, pour y prendre S. M. LOUIS XVIII, et la conduire dans un de ses Ports de France.

LE 13 avril 1814, au lever du soleil, les forts environnants la rade ont arboré le pavillon blanc, ce qui n'a pu avoir lieu à bord des bâtimens sous mes ordres, ni même dans le port, vu que l'espace de tems entre la décision prise par M. le Général de Division Comte Laurencez, Commandant la 14.^e Division Militaire, M. Molini, Préfet du 2.^e Arrondissement Maritime, et par moi, n'avait pas permis de confectionner la quantité de Pavillons blancs nécessaire pour tous les bâtimens; l'intention de M. le Préfet et la mienne étant que tous les bâtimens arborassent en même tems l'ancienne enseigne des Français, afin de faire cette cérémonie avec toute la pompe qu'exigeaient les circonstances.

Vers midi, chaque bâtiment étant pourvu d'un pavillon blanc, je l'ai fait arborer à bord du Vaisseau Amiral le Polonais, ce qui a été imité par tous les bâtimens, aux cris de *vive le Roi, vive Louis XVIII, vive les Bourbons*, et d'une salve de 21 coups de canon.

Dans cet instant nous apercevions une Frégate Anglaise dans le N. N.-O. de la rade, à une distance d'environ trois lieues, portant à la tête de son grand mât, un pavillon blanc; cette Frégate, en signe d'intelligence, a participé à la fête, en faisant une salve de son artillerie, et ensuite elle a dirigé sa route pour se rendre à Cherbourg: alors nous avons été convaincus que Monseigneur le Duc de Berry était à bord. S. A. R. nous ayant été annoncée partant de Jersey pour descendre sur les côtes de la Normandie, ce qui nous a comblé de joie.



(2)

A 3 heures, je me suis embarqué dans mon canot, accompagné des Officiers de mon Etat-Major, pour aller recevoir S. A. R. en-dehors des passes de la Rade.

A 3 heures et demie, j'ai eu l'honneur de saluer S. A. R. par les cris usités de *vive le Roi*; après ce salut, j'ai monté à bord de la Frégate, et y ai été reçu par M. le Capitaine Anglais, accompagné de plusieurs Officiers de la suite du Prince qui, lui-même était à quelques pas de distance sur le gaillard d'arrière de cette Frégate.

Je n'entreprendrai pas de dépeindre de quelle manière S. A. R. m'a reçu, ni à faire un recit de mon compliment, je dirai seulement que ma joie ne me permettait ni de voir ni d'entendre; je laisse à ceux qui peuvent voir de pareils événemens sans en être émus, à en faire la description.

Vers les 4 heures après midi, la Frégate Anglaise l'*Eurotas*, commandée par M. le Capitaine de Vaisseau *Knox* sur laquelle était S. A. R. Monseigneur le *Duc de Berry* et plusieurs Officiers de sa suite, a laissé tomber l'ancre en rade de Cherbourg; aussitôt cette Frégate mouillée, sont arrivés à bord, dans un canot préparé pour S. A. R., M. le Général de Division Comte *Laurencez*, M. *Molini*, Préfet Maritime, et quelques Officiers.

S. A. R. après avoir reçu les félicitations de M. le Général et de M. le Préfet Maritime, s'est embarquée dans son canot pour se rendre à terre; au même instant, tous les bâtimens de la rade ont pavoisé avec leurs pavillons; S. A. R. a été saluée par le Vaisseau Amiral, de 21 coups de canon, et tous les marins des équipages se sont portés sur les vergues et ont salué par des cris continuels de *vive le Roi*, *vive les Bourbons*, *vive le Duc de Berry*.

Pendant ces cris d'allégresse, j'ai eu l'honneur de demander à S. A. R. si elle ne désirait pas prendre possession de la Marine avant que de descendre à terre, ce qu'elle a daigné accepter; alors, j'ai conduit S. A. R. à bord du Vaisseau Amiral le Polonais, où elle a été reçue par M. le Capitaine de Vaisseau *Mequet*, son Etat-Major et son Equipage avec la plus vive allégresse.

S. A. R. après avoir fait son inspection, a témoigné sa satisfaction au Commandant, sur la bonne tenue de ce Vaisseau et celle de l'équipage, ainsi que sur le bon esprit qui règne à son bord. S. A. R. s'étant embarquée dans son canot pour se rendre à terre, a été saluée de 21 coups de canon et par les cris de *vive le Roi*, *vive les*



84

(3)

Bourbons: ces cris d'allégresse de tous les équipages, l'ont accompagnée jusqu'à son débarquement au grand Port, où elle a mis pied à terre à cinq heures, et où elle a été reçue par toutes les autorités et un peuple immense, avec les démonstrations de la plus vive joie et par les cris de *vive Louis XVIII, vive le Duc de Berry*.

Ayant accompagné S. A. R. à l'Hôtel de la Préfecture Maritime, qui avait été préparé pour la recevoir, elle me fit l'honneur de me demander si je pouvais expédier un Vaisseau pour l'Angleterre, afin d'y prendre S. M. *Louis XVIII*, et la porter en France.

N'ayant en Rade que le Vaisseau le Polonais qui était en réparation, j'eus l'honneur de répondre à S. A. R. que pour le moment je ne pouvais remplir ses désirs, mais que si elle voulait m'accorder vingt-quatre heures, j'irais moi-même, avec ce Vaisseau, remplir cette honorable mission, ce que S. A. R. a accepté, en me témoignant les marques de sa satisfaction.

Aussi-tôt après avoir pris congé de S. A. R., j'ai donné des ordres à M. le Commandant du Polonais, de préparer ce Vaisseau à mettre sous voile dans vingt-quatre heures, ce que ce Commandant a exécuté avec un zèle digne d'éloges; je me suis en même tems occupé de pourvoir ce Vaisseau des provisions convenables pour y recevoir S. M. et sa Cour.

Toute la journée du 14 on s'est spécialement occupé des préparatifs relatés ci-dessus.

Le 15, à six heures du matin, j'ai mis sous voile, ayant une jolie brise de vent du S.-E. beau tems, étant accompagné de la Frégate Anglaise l'*Eurotas*, qui faisait son retour en Angleterre.

Le même jour à quatre heures après midi, j'ai mouillé devant Portsmouth en Rade de Spithead; avant que de laisser tomber l'ancre, j'ai fait une salve de 21 coups de canon, qui m'ont été rendus coup pour coup par le Vaisseau Amiral. Le même salut a été fait immédiatement après pour la terre qui a usé des mêmes procédés.

Après cette cérémonie, je me suis embarqué dans mon canot pour me rendre à terre, j'étais accompagné de M. *Georges Fouk*, Capitaine de Pavillon du Vaisseau Amiral, de M. le Lieutenant-Colonel *Fontanes*; (cet Officier avait été chargé par Monseigneur le *Duc de Berry*, de m'accompagner en Angleterre), et de M. *Ropert*, mon Adjudant: à cinq heures j'ai débarqué à Portsmouth.

Pendant ce trajet, les équipages des Vaisseaux, Frégates et autres



(4)

bâtimens Anglais, ont témoigné par des *Huzas* non interrompus, leur joie de voir les heureux événemens arrivés en France, dont je leur portais la certitude.

Arrivé à terre j'y ai été reçu par un peuple immense, accouru sur le rivage; plusieurs Officiers de marque ont eu l'honnêteté de venir me recevoir, ils ont formé autour de moi une chaîne pour me préserver des témoignages de satisfaction du peuple qui se jettait en foule sur moi; mais malgré la force armée et les précautions qu'on avait prises, j'ai été enlevé du milieu de mes gardes et porté en triomphe un bout de chemin; enfin, à force d'instances et de débats, je me suis retrouvé sur les pieds, et cela à ma grande satisfaction. Les *Huzas*, le son des cloches, les démonstrations de la plus vive satisfaction que les Dames me témoignaient en faisant flotter par leurs croisées, des mouchoirs blancs, tous ces signes d'allégresse publique m'ont accompagnés chez M. l'Amiral *Bickerton*, où étaient réunis plusieurs Officiers de distinction.

Quoique je sois peu usité à faire des complimens, je crois devoir rélater celui que j'ai eu l'honneur de faire à cet honorable Amiral, après lui avoir fait part du sujet de ma mission.

« M. l'Amiral, lui ai-je dit, vous voyez en moi un ancien militaire, »
 « qui, pendant près de trente années de guerre qu'il a soutenue contre »
 « l'Angleterre, aucune puissance n'a pu le contraindre à s'y rendre »
 « par force; mais, comme je me repose sur votre loyauté, je m'y rends »
 « de bon gré et avec bien du plaisir. » Cette franchise a été accueillie de M. l'Amiral et des spectateurs, avec la plus parfaite cordialité; ensuite s'étant informé de mon nom et sachant que je commandais le *Formidable* lors du combat de ce Vaisseau devant Cadix, le 13 juillet 1801, et la Division des Vaisseaux Français en 1809, lors de la prise des Isles des *Saintes*, par l'Amiral *Cochrane*, il m'a témoigné la plus vive satisfaction de me connaître et de me voir chargé d'une aussi honorable mission.

Après les complimens d'usage, j'ai témoigné à M. l'Amiral, le désir d'aller saluer M. le Général Gouverneur de Portsmouth, chez lequel M. l'Amiral et plusieurs Officiers de marque ont eu la complaisance de m'accompagner, et toujours accueilli par les acclamations du peuple.

Le même jour à sept heures du soir, j'ai monté en voiture pour me rendre à Londres. auprès de S. M. *Louis XVIII*; le peuple s'est jeté sur mes chevaux pour les dételer, mais la force armée et les représen-



(5)

tations des chefs sur le tems qu'ils allaient m'être faire perdre, en traînant ma voiture, ont empêché l'élan de leur allégresse ; je n'en ai pas moins été contraint de sortir la ville au petit pas des chevaux, toujours accompagné des signes d'allégresse du peuple, et des témoignages de satisfaction de la part des Dames, de voir une union si long-tems désirée enfin s'accomplir.

Le courrier de la malle pour Londres, m'ayant précédé de quelques instants, ayant annoncé mon arrivée à Portsmouth et mon départ pour Londres, j'ai trouvé sur ma route le pavillon blanc arboré sur tous les temples et les édifices publics ; tous les particuliers portaient des cocardes et des rubans blancs, et le peuple rassemblé sur la route, me témoignait la même satisfaction qu'à mon arrivée à Portsmouth.

Le 16, à dix heures du matin, je suis arrivé à Londres ; j'ai descendu chez M. le Duc *De Gramont* ; ce Seigneur m'a appris que S. M. était à Hartwel, et m'a engagé à me rendre chez M. le Comte *De La-chastre*, Ministre, chargé des affaires de S. M. près le Cabinet Britannique.

Ce Ministre m'a reçu avec la plus vive affection, et après avoir reçu les instructions qu'il a eu la bonté de me donner, j'ai pris congé de ce Seigneur, et vers onze heures je suis parti pour me rendre à Hartwel, à 15 lieues de Londres, où je suis arrivé à trois heures après midi.

Aussi-tôt mon arrivée, M. le Comte *Blacas-Daulps* m'a fait l'honneur de me présenter à S. M., elle m'a reçu avec une grande bonté et m'a fait l'insigne faveur de me témoigner la satisfaction qu'elle éprouvait de voir un de ses Amiraux lui donner des preuves de son dévouement.

Après avoir eu l'honneur de rendre compte à S. M. du sujet de ma mission, avec le Vaisseau le Polonais, elle me fit l'honneur de me répondre qu'elle ne pouvait accepter mes services, attendu que le Prince Régent avait fait faire les préparatifs pour effectuer son retour en France, de Douvres à Calais, mais que je pourrais, si les circonstances le permettaient, l'escorter avec mon vaisseau, des côtes d'Angleterre à celles de France, et qu'elle me ferait passer ses ordres à cet égard.

Sortant d'auprès de S. M., j'ai été admis à l'honneur de présenter mes respects à M.^{me} la *Duchesse d'Angoulême*, qui, avec la bonté qui la caractérise si bien, m'a reçu en me témoignant la satisfaction qu'elle éprouvait en voyant un Amiral Français se dévouer à son auguste famille.



(6)

Ayant eu l'honneur de dîner avec S. A. R., après le repas tous les convives se sont rendus au salon où était S. M., qui m'a reçu avec une grande bonté en me renouvelant les témoignages de sa satisfaction; un instant après, m'ayant dit les choses les plus flatteuses, S. M. m'a fait l'insigne faveur de me décorer elle-même de la Croix de Saint-Louis.

A neuf heures du soir j'ai pris congé de S. M. Elle m'a accordé de me reposer quelques jours à Londres, et m'a ordonné de me rendre après à Portsmouth y attendre ses ordres.

Le 17, à neuf heures du matin, je suis arrivé à Londres, je m'y suis occupé à faire des visites à LL. AA. les *Prince de Condé* et *Duc de Bourbon*, ainsi qu'à plusieurs Seigneurs Français attachés à S. M.

Le 18 j'ai visité plusieurs monumens publics, et dans l'après midi j'ai eu l'honneur de prendre congé des Princes Français et de M. le Comte de *Lachastre*, en les remerciant du gracieux accueil que j'en avais reçu.

Le 19, à sept heures du matin, je suis parti de Londres pour me rendre à Portsmouth, où je suis arrivé à cinq heures du soir. M'étant rendu à bord du Polonais, j'ai trouvé en rade le cutter le *Mars*, qui avait été expédié de Cherbourg, ayant à bord une députation de cette ville pour se rendre auprès de S. M., et des paquets pour moi.

Le 20, j'ai fait une visite en rade à MM. les Amiraux et Capitaines de Vaisseau, par lesquels j'ai été reçu avec distinction et cordialité.

Le 21, MM. les Amiraux et Capitaines de Vaisseau m'ont fait l'honneur d'accepter à mon bord, une fête, pour célébrer notre union. Les *Toasts* portés à LL. MM. Louis XVIII, au Roi d'Angleterre, au Gouvernement Britannique, aux Bourbons et à l'union de la France et de l'Angleterre, ont été accueillis avec enthousiasme, et annoncés par des salves d'artillerie; le pavillon blanc et celui de la Grande Bretagne étaient unis et arborés à la tête du grand mât.

Le 22, je me suis occupé de divers points du service que j'avais été obligé de négliger depuis mon départ de France; dans l'après-midi je me suis rendu, accompagné de plusieurs Officiers de mon bord, chez M. l'Amiral *Bickerton*, où un dîner splendide et une nombreuse assemblée d'Officiers de marque nous attendaient; la gaieté et la franchise ont fait un des meilleurs apprêts de cette fête; les *Toasts* à LL. MM. Britannique et Française, au Gouvernement Britannique, à la famille des Bourbons et à l'union de la France et de l'Angleterre, y ont été portés et reçus avec la plus vive allégresse.



86

(7)

Le 23, je me suis occupé à visiter nos prisonniers de guerre Français, pour leur porter des consolations et leur faire part des heureux événemens arrivés en France, qui allaient les rendre à la liberté; j'étais alors accompagné de l'honorable *Courtenay*, Commissaire d'office pour les prisons de guerre existantes à Portsmouth; ma première visite a été à la prison de Forton, à Gosport, et ensuite à bord des prisons-pontons; les cris d'allégresse ont marqué mon arrivée, le pavillon blanc a été arboré dans la prison et sur les pontons aux cris de *vive le Roi, vive les Bourbons*.

J'ai trouvé les vivres de bonne nature en suffisante quantité; les hôpitaux sont très-bien tenus, il y existait peu de malades en raison de la grande quantité de prisonniers.

A 5 heures du soir, je me suis rendu avec plusieurs Officiers de mon bord, à l'invitation que nous avait faite M. le Général-Gouverneur de Portsmouth, de dîner chez lui ce jour-là; la même gaieté et la même franchise ont présidé au repas; les *Toasts* y ont été portés et reçus comme le jour précédent.

Avant le dîner, j'ai reçu de France un paquet ministériel, par lequel S. Ex. M. le Commissaire provisoire ayant le Département de la Marine, m'annonçait qu'en mémoire de l'honorable mission dont le Polonais avait été chargé, ce Vaisseau porterait à l'avenir le nom du *Lys*; à cette nouvelle tous les pots de fleurs qui étaient sur la table ont été couronnés de fleurs de *Lys* artificielles.

Le 24, vers neuf heures du matin, étant descendu à terre pour aller continuer mes visites aux prisonniers Français, j'ai reçu une dépêche de M. le comte de *Blacas-Daulps*, sous la date du 21, qui m'annonçait que S. M. Louis XVIII s'embarquerait à Douvres le 24 pour se rendre à Calais, que S. M. m'ordonnait de me rendre vers ce premier port avec le Vaisseau le *Lys*, pour l'escorter dans ce trajet, et au cas que je jugerais ne pouvoir m'y rendre à tems, de faire route pour Cherbourg, y attendre les ordres du Roi.

Recevant cette dépêche le 24, S. M. s'embarquant à Douvres le même jour, il m'était impossible de me trouver à tems au lieu désigné, ayant au moins douze heures de marche pour m'y rendre; ce que j'avais donc de mieux à faire était de continuer ma visite aux prisonniers, ce que je fis en me rendant à la prison de Portchester, où sept mille malheureux m'attendaient avec impatience; à ma vue et aux nouvelles que je leur donnai des heureux événemens qui avaient eu lieu en France,



(8)

les cris de *vive le Roi, vive les Bourbons* se sont fait entendre avec une détonation à faire croire à un bouleversement universel du globe; aussi-tôt le pavillon blanc a été arboré sur la tour et salué par les cris de *vive le Roi, vive Louis XVIII.*

J'ai trouvé dans cette prison comme dans les précédentes, les vivres de bonne nature, l'Hôpital bien tenu, et ce qui m'a le plus surpris et fait en même tems le plus de plaisir, c'est que sur sept mille hommes que contenait cette prison, il n'en existait au plus que trente à l'Hôpital.

Après m'être assuré en public, si les vivres étaient toujours pareils à ceux qu'on leur donnait présentement et en avoir reçu une réponse affirmative, leur avoir demandé de quelle manière ils étaient traités et avoir reçu la réponse qu'ils l'étaient très-humainement, j'ai cru devoir en témoigner ma reconnaissance à l'honorable Sir *Courtney* et le prier de faire agréer mes remerciemens à MM. les Officiers de marine commandans les divers dépôts de prisonniers.

A quatre heures après midi je me suis rendu à Portsmouth pour y prendre congé des diverses autorités, leur annoncer mon départ pour le lendemain matin, les remercier du gracieux accueil que j'en avais reçu, ainsi que pour les fêtes qu'on se proposait de nous donner le lendemain et jours suivans. A six heures je me suis rendu à bord pour y ordonner les préparatifs de mon départ.

Le 25, à cinq heures du matin, j'ai appareillé de la rade de Spithead et fait route pour Cherbourg où j'ai mouillé à 4 h. après midi.

A mon arrivée de France à Portsmouth, j'ai eu l'honneur d'adresser une supplique à MM. les Lords de l'Amirauté, pour les prier de faire remettre à ma disposition les prisonniers Normands, ou au moins ceux de Cherbourg qui se trouvaient dans les prisons de Portsmouth: à mon retour de Londres j'ai reçu pour réponse que le gouvernement Britannique s'occupant d'un échange général, ma demande ne pouvait avoir lieu; néanmoins l'honorable Sir *Courtney*, par grâce spéciale, m'a accordé la mise en liberté de quelques prisonniers de Cherbourg, que j'ai eu l'avantage de remettre au sein de leurs familles.

Je dois ici supplier S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry de vouloir bien agréer mes respectueux remerciemens pour m'avoir fait l'insigne faveur de me choisir pour une aussi honorable mission.

Troude, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, décoré du Lys, Officier de la Légion d'Honneur.

A Cherbourg, de l'Imprimerie de BOULANGER, Libraire, rue des Bastions.



Amable Troude



Une belle Année 2019 à tous !